

# Appel à projets

## «AVENIR INCLUSIF» Journées nationales d'action 2024

**Le Canton du Valais participe aux journées d'action nationales 2024 sous le slogan « Avenir inclusif ».**

**Le Bureau pour les droits des personnes en situation de handicap conduit le projet en collaboration avec un groupe de travail réunissant des experts et des expertes du handicap par leurs connaissances professionnelles et/ou par leur vécu personnel.**

**Les journées nationales d'action auront lieu du 15 mai au 15 juin 2024 dans toute la Suisse. Votre participation permet de faire progresser l'inclusion en montrant qu'elle est possible.**

### Objectifs du projet « Avenir inclusif » :

- Créer une société plus inclusive
- Encourager les gens à travailler ensemble pour rendre l'inclusion possible
- Permettre aux personnes en situation de handicap de participer davantage à la société
- Faire connaître au grand public ce que signifie l'inclusion

En participant aux Journées nationales d'action 2024 du 15 mai au 15 juin 2024 vous contribuez à faire progresser les droits des personnes en situation de handicap.

Les journées d'action offrent la possibilité de montrer au public des mesures innovantes ou déjà mises en œuvre qui améliorent la réalité de vie des personnes en situation de handicap.

Organiser des journées ensemble dans toute la Suisse vise à influencer positivement l'agenda politique. Lors des actions, les obstacles peuvent être rendus visibles pour faire prendre conscience des difficultés que rencontrent les personnes en situation de handicap. Parallèlement, des connaissances pratiques seront transmises afin de trouver des solutions ciblées et durables. Pour cela, il est essentiel de disposer d'un réseau diversifié et efficace.

## Comment participer ?

Vous pouvez vous inscrire jusqu'au 3 décembre 2023 et soumettre votre action à l'aide du formulaire d'inscription que vous trouverez sur notre [site](#).

- soit par courrier électronique à l'adresse : [bureau-ldiph@admin.vs.ch](mailto:bureau-ldiph@admin.vs.ch)
- soit par courrier postal à l'adresse suivante :  
Bureau pour les droits des personnes en situation de handicap  
Avenue de la Gare 23  
1950 Sion

Vous trouverez les conditions de participation et les modalités de soumission des candidatures dans la fiche Rejoignez les journées nationales d'action 2024.

Nous avons créé des fiches d'information pour vous aider à concevoir vos actions. Ces fiches fournissent des conseils pratiques et des instructions pour la planification et la mise en œuvre de votre action.

- Fiche d'information Langue et handicap
- Fiche d'information Planifier des événements sans obstacles
- Fiche d'information sur le langage simple
- Fiche Médias sociaux
- Fiche sur la création de réseaux

## 5 étapes pour réaliser votre action :

### 1) Inscription

Remplir le formulaire d'inscription et l'envoyer jusqu'au 3 décembre 2023.

### 2) Vérification des critères de qualité

Le Bureau des droits pour les personnes en situation de handicap et le groupe de travail vérifient que les critères qualité sont remplis et vous conseillent si nécessaire.

### 3) Confirmation

Votre action répond aux critères qualité. Vous recevez une confirmation avec un numéro d'action.

### 4) Communication des détails de votre action

Vous recevez un formulaire de saisie. Le formulaire de saisie comprend la description de l'action et de l'accessibilité pour les chaises roulantes, les personnes sourdes ou malentendantes... afin que nous puissions les publier sur le site web "Avenir de l'inclusion".

## 5) Publication sur le site internet « Avenir inclusif »

En cliquant sur le site internet *Avenir inclusif*, vous pourrez sélectionner le canton du Valais. En cliquant sur le canton du Valais, votre action sera visible au grand public.

Vous avez des questions ?

Vous voulez rendre votre action accessible mais ne savez pas à qui vous adresser ?

N'hésitez pas à nous contacter.

Nous pouvons vous conseiller et vous soutenir dans la réalisation de votre action.

## Séances d'information en ligne :

Si vous souhaitez [en savoir plus](#), vous pouvez nous rejoindre pour une séance d'information en ligne.

Faites-nous connaître vos besoins en accessibilité pour participer à cette séance (par exemple langue des signes) en envoyant un mail ou en nous téléphonant.

- 3 octobre en français de 10h00 à 11h00 sur le lien
- 3 octobre en français de 14h00 à 15h00

## Contacts

Bureau pour les droits des personnes en situation de handicap :

- Viviane Bérod Pinho (français)
- Priska Escher (allemand)

e-mail: [bureau-ldiph@admin.vs.ch](mailto:bureau-ldiph@admin.vs.ch)

Téléphone: 027 606 11 10